

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 23/05/2024
Date d'affichage 30/05/2024
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....18 Votants.....22
Réf : 2024-039 Objet : DECLARATION D'INTENSION D'ALIENER Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/05/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/05/2024 Le Maire, A. MOMON

Le trente mai deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Gerty EMBOULÉ, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET et Nassima VIGUIER
 formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :
 Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI
 Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL
 Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
 Elisabeth FRONTIN pouvoir à Brigitte GOUYON

Absent(s) :
 Sébastien PELLERIN

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Réf : 2024-039- DECLARATION D'INTENSION D'ALIENER

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Entendu Monsieur le Maire,

INFORMER le Conseil municipal des DIA signées depuis la séance du conseil du 25 avril 2024 :

- DIA n°202400009 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 9171 m², correspondant à une habitation de 240 m² habitable, sise rue de La Grande Paroisse, pour un montant de 350 000 €.
- DIA n°202400010 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 1453 m², correspondant à une habitation de 80 m² habitable, sise rue de La Harpe, pour un montant de 237 000 €.
- DIA n°202400011 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 500 m², correspondant à une habitation de 102 m² habitable, sise rue du Panorama, pour un montant de 259 000 €.
- DIA n°202400012 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 487 m², correspondant à une habitation de 114 m² habitable, sise rue Grande Rue à La Celle, pour un montant de 237 500 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30 mai 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

